

Pour l'installateur spécialisé

Notice d'installation



calorMATIC 332
VRT 332

FR, BEfr, CHfr

Mentions légales

Type de document:	Notice d'installation
Produit:	calorMATIC 332
Groupe cible:	Installateur spécialisé agréé
Langue:	FR
Numéro de document_version:	0020131928_01
Date de création:	24.05.2012

Éditeur/constructeur

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Telefon +49 21 91 18-0 ■ Telefax +49 21 91 18-28 10
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

© Vaillant GmbH 2012

Toute reproduction totale ou partielle de la présente notice nécessite l'autorisation écrite de la société Vaillant GmbH.

Toutes les désignations de produits contenues dans la présente notice ont été déposées par les sociétés qui en sont propriétaires.

Sous réserve de modifications techniques.

Sommaire

1	Remarques relatives à la documentation	4	8	Fonctions de commande et d'affichage.....	16
1.1	Symboles et signes utilisés	4	8.1	Configuration de l'installation, installation	16
1.2	Respect des documents applicables	4	8.2	Configuration de l'installation, circuit de chauffage.....	16
1.3	Conservation des documents	4	8.3	Modification du code pour l'accès technicien.....	17
1.4	Validité de la notice.....	4	9	Dépannage	18
2	Sécurité.....	5	9.1	Défauts	18
2.1	Qualifications requises	5	10	Mise hors fonctionnement	19
2.2	Consignes générales de sécurité	5	10.1	Remplacement du régulateur	19
2.3	Marquage CE.....	6	10.2	Recyclage et mise au rebut.....	19
2.4	Utilisation conforme aux prescriptions.....	6	11	Service après-vente	20
3	Vue d'ensemble des appareils	8			
3.1	Plaque signalétique	8			
3.2	Contenu de la livraison.....	8			
4	Montage.....	8			
4.1	Montage du régulateur dans le logement.....	8			
5	Installation électrique	9			
5.1	Raccordement du régulateur à l'appareil de chauffage via la borne « 3-4-5 ».....	9			
6	Mise en fonctionnement.....	11			
6.1	Aperçu des possibilités de réglage avec l'installation assistée.....	12			
7	Utilisation	13			
7.1	Vue d'ensemble de l'accès technicien	14			





1 Remarques relatives à la documentation

1 Remarques relatives à la documentation

1.1 Symboles et signes utilisés

Symboles

Les symboles susceptibles d'apparaître sont les suivants :

	Symbole de mise en garde
	Symbole de remarque
	Symbole représentant une action requise
	Symbole représentant le résultat d'une action

1.2 Respect des documents applicables

- ▶ Lors du montage, respectez impérativement tous les manuels d'installation des composants de l'installation.

Ces manuels d'installation sont fournis avec les composants correspondants de l'installation ainsi qu'avec les accessoires complémentaires.

- ▶ Respectez en outre tous les manuels d'installation fournis avec les composants de l'installation.

1.3 Conservation des documents

Remise des documents

- ▶ Veuillez remettre les notices ainsi que tous les documents applicables et, le cas échéant, les outils nécessaires à l'utilisateur.

Disponibilité des documents

L'utilisateur se charge de conserver les documents afin qu'ils soient disponibles en cas de besoin.

1.4 Validité de la notice

La présente notice s'applique exclusivement à :

Référence

France	0020124466
Belgique	0020124466
Suisse	0020124466



2 Sécurité

2.1 Qualifications requises

Cette notice s'adresse à des personnes disposant des qualifications suivantes.

2.1.1 Installateur spécialisé agréé

Seul un installateur spécialisé agréé est autorisé à procéder à l'installation, au montage et démontage, à la mise en service, à la maintenance, à la réparation et à la mise hors service de produits et d'accessoires Vaillant.



Remarque

De par sa formation, chaque installateur spécialisé est uniquement qualifié pour des travaux spécifiques. Il est uniquement autorisé à effectuer des travaux sur des appareils s'il dispose de la qualification requise.

Lors de leur travail, les installateurs sont tenus de respecter toutes les directives, normes, lois et autres prescriptions applicables.

2.2 Consignes générales de sécurité

2.2.1 Installation par un installateur spécialisé uniquement

L'appareil doit être installé par un installateur qualifié qui est responsable du respect des règlements, des normes et des directives.

- ▶ Lisez attentivement cette notice d'installation.
- ▶ Effectuez les opérations décrites dans cette notice d'installation.
- ▶ Lors de l'installation, observez les consignes de sécurité et les directives suivantes.

2.2.2 Danger mortel dû à des raccordements sous tension

Les travaux effectués dans le coffret de commande de la chaudière présentent un danger mortel par risque de choc électrique. Même si l'interrupteur principal est en position éteinte, les bornes de raccordement au réseau présentent une tension permanente.

- ▶ Avant d'effectuer les travaux nécessaires dans le coffret de commande de la chaudière, éteignez l'interrupteur principal.
- ▶ Débranchez la chaudière du réseau électrique. Pour ce faire, débranchez la prise ou mettez la chaudière hors tension via un dispositif de coupure avec distance de



2 Sécurité

coupure minimale de 3 mm (par ex. fusibles ou disjoncteur).

- ▶ Vérifiez que la chaudière est bien hors tension.
- ▶ Sécurisez l'alimentation électrique pour empêcher toute remise en service.
- ▶ N'ouvrez le coffret de commande que si la chaudière est hors tension.

2.2.3 Dommages matériels en cas de pièce de montage inadaptée

Si vous installez le régulateur dans une pièce humide, le système électronique risque de subir des dommages sous l'effet de l'humidité.

- ▶ Installez le régulateur uniquement dans des locaux secs.

2.2.4 Danger en cas de dysfonctionnement

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage se trouve dans un état techniquement irréprochable.
- ▶ Assurez-vous qu'aucun dispositif de sécurité et de surveillance ne soit retiré, court-circuité ou mis hors fonction.
- ▶ Remédiez immédiatement à tous les défauts et dommages compromettant la sécurité.
- ▶ Installez le régulateur de sorte qu'il ne soit pas masqué par un meuble, des rideaux ou un quelconque objet.

- ▶ Si la régulation par sonde ambiante est activée, informez l'utilisateur que toutes les soupapes des radiateurs doivent être entièrement ouvertes dans la pièce où est monté le régulateur.
- ▶ N'utilisez pas les bornes libres des appareils comme bornes de soutien pour le câblage.
- ▶ Posez les câbles de raccordement de 230 V et les câbles de sonde ou de bus séparément à partir d'une longueur de 10 m.

2.3 Marquage CE




Le marquage CE atteste que les appareils satisfont aux exigences élémentaires des directives suivantes, conformément à la désignation de type :

- Directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 2004/108/CE du Parlement européen et du Conseil)
- Directive basse pression (directive 2006/95/CE du Parlement européen et du Conseil)

2.4 Utilisation conforme aux prescriptions

État actuel de la technique

Ce régulateur est conçu selon l'état actuel de la technique et les règles reconnues en matière de sécurité.



Toute utilisation incorrecte ou non conforme peut cependant entraîner des dommages au niveau de l'appareil lui-même ou d'autres biens matériels.

Le régulateur sert à piloter une installation de chauffage avec chaudière Vaillant et interface 7-8-9, en fonction de la température ambiante, selon des périodes programmables.

Usage non conforme aux prescriptions

Tout usage autre que l'usage conforme aux prescriptions ou tout usage qui en dépasserait le cadre est considéré comme non conforme aux prescriptions. Tout usage directement commercial ou industriel est également considéré comme non conforme. Le constructeur / fournisseur décline toute responsabilité pour des dommages en résultant. L'opérateur est seul responsable du risque encouru.

Toute utilisation abusive est interdite !

Documents applicables

L'utilisation conforme comprend :

- le respect des manuels d'utilisation, d'installation et d'entretien du produit Vaillant ainsi que des autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et d'entretien présentées dans les notices.

3 Vue d'ensemble des appareils

3 Vue d'ensemble des appareils

3.1 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve sur la face arrière de l'électronique du régulateur (carte de circuit imprimé) et n'est plus accessible de l'extérieur après le montage sur un mur de la pièce d'habitation.

Les informations qui figurent sur la plaque signalétique sont les suivantes :

Mention figurant sur la plaque signalétique	Signification
Numéro de série	Pour identification
calorMATIC XXX	Désignation de l'appareil
V	Tension de service
mA	Consommation électrique
Marquage CE	Appareil conforme aux normes et directives européennes
Benne à ordures	Mise au rebut de l'appareil dans les règles de l'art

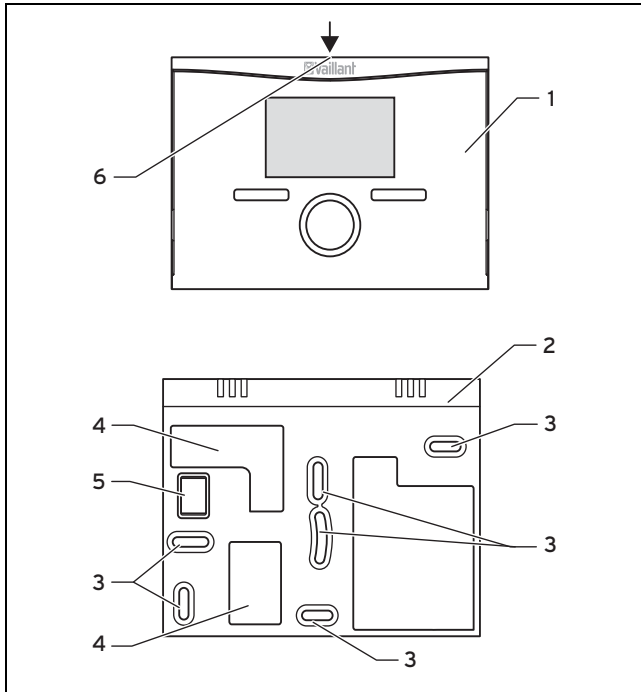
3.2 Contenu de la livraison

Quantité	Composant
1	Régulateur
1	Matériel de fixation (2 vis et 2 chevilles)
1	Notice d'emploi
1	Notice d'installation

4 Montage

4.1 Montage du régulateur dans le logement

1. Placez le régulateur sur un mur intérieur du séjour, de sorte qu'il puisse mesurer efficacement la température ambiante.
 - Hauteur: $\approx 1,5$ m



- | | |
|------------------------|---|
| 1 Régulateur | 4 Orifices pour traversée de câble |
| 2 Socle mural | 5 Réglette à broches avec bornes pour câble 7-8-9 |
| 3 Orifices de fixation | 6 Fente pour tournevis |

2. Repérez un emplacement approprié sur le mur. Tenez compte du câblage pour la connexion 7-8-9.

3. Percez deux trous après avoir repéré l'emplacement des orifices de fixation **(3)**.
 - Diamètre de l'orifice de fixation: 6 mm
4. Faites passer le câble 7-8-9 dans une des traversées de câble **(4)**.
5. Insérez les chevilles fournies.
6. Fixez le socle mural à l'aide des vis fournies.
7. Branchez le câble 7-8-9 sur le bornier. (→ page 9)
8. Insérez avec précaution le régulateur dans le socle mural. Veillez à ce que la réglette à broches **(5)** du socle mural se trouve bien en face de l'élément de raccordement prévu sur le régulateur.
9. Enfoncez le régulateur dans le socle mural avec précaution jusqu'à ce que les languettes s'enclenchent avec un déclic.

5 Installation électrique

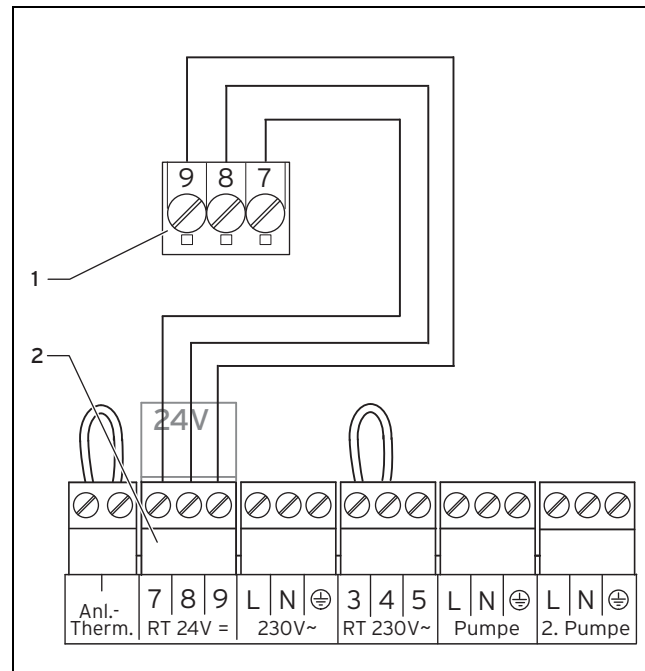
Il n'est pas nécessaire de faire attention à la polarité lors du raccordement du câble eBUS. La communication n'est pas entravée si vous inversez les deux connexions.

5.1 Raccordement du régulateur à l'appareil de chauffage via la borne « 3-4-5 »

1. Coupez l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage.

5 Installation électrique

2. Déconnectez l'appareil de chauffage du secteur en débranchant la prise ou par l'intermédiaire d'un dispositif de séparation avec un intervalle de coupure d'au moins 3 mm.
3. Sécurisez l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage pour empêcher toute remise en service.
4. Vérifiez que l'appareil de chauffage est bien hors tension.



- 1 Bornier du régulateur
- 2 Bornier de l'appareil de chauffage
5. Vérifiez qu'il y a un pont entre les bornes 3 et 4 de la carte à circuit imprimé du boîtier de commande. Si nécessaire, placez un pont entre les bornes 3 et 4.
6. Branchez le câble 7-8-9 sur le bornier **(1)** du socle mural du régulateur.

7. Branchez le câble 7-8-9 sur le bornier de l'appareil de chauffage **(2)**.



Remarque

Faites bien attention à la polarité lorsque vous raccordez le câble 7-8-9. La communication sera perturbée si vous intervertissez les connexions.

Vous trouverez dans la notice d'emploi du régulateur des informations concernant le concept d'utilisation, un exemple de commandes ainsi que la structure des menus.

Tous les réglages que vous avez effectués par l'intermédiaire de l'installation assistée peuvent être modifiés ultérieurement en passant par le niveau réservé à l'installateur **Accès technicien**. Les possibilités de visualisation et de réglage du niveau réservé à l'installateur figurent dans la section intitulée Niveau à accès réservé à l'installateur spécialisé (→ page 14).

6 Mise en fonctionnement

Si vous mettez le régulateur en fonctionnement pour la première fois après l'installation électrique ou après un remplacement, l'installation assistée démarre automatiquement. L'installation assistée vous permet de procéder aux principaux réglages de l'installation de chauffage.



Remarque

Pour que la température du circuit de chauffage soit pilotée exclusivement par le régulateur, il faut régler la température au maximum au niveau de l'appareil de chauffage. Pour cela, tournez le sélecteur de la température de départ de l'appareil de chauffage à fond vers la droite.

L'installation assistée vous permet de procéder aux principaux réglages de l'installation de chauffage.

6 Mise en fonctionnement

6.1 Aperçu des possibilités de réglage avec l'installation assistée

Réglage	Valeurs		Pas, sélection	Réglage usine	Réglage
	min.	max.			
Langue			Langues sélectionnables	Français	
Stratégie de régulation			Tout/rien, Modulant	Tout/rien	
Inertie du réseau¹⁾	-5	+5	1	0	

1) Apparaît uniquement si la stratégie de régulation est réglée sur **Modulant**.

7 Utilisation

Le régulateur dispose de deux niveaux de commande, le niveau d'accès destiné à l'utilisateur et le niveau d'accès destiné à l'installateur agréé.

Les possibilités de réglage et de relevé pour l'utilisateur, le concept de commande ainsi qu'un exemple de commande sont présentés dans le manuel d'utilisation du régulateur.

7 Utilisation

7.1 Vue d'ensemble de l'accès technicien

Pour accéder aux fonctions de réglages et de relevé, utilisez la touche de sélection gauche **Menu** et l'élément de liste **Accès technicien**.

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Réglage
	min.	max.				
Accès technicien →						
Saisie du code d'accès	000	999		1	000	
Accès technicien → Configuration de l'installation →						
Installation						
Modules additionnels	Afficher			Version logicielle		
CIRCUIT 1						
Mode AUTO jusqu'au	Valeur actuelle		h:min			
Température de confort	5	30	°C	0,5	20	
Température de nuit	5	30	°C	0,5	15	
Temp. d'eau désirée	Valeur actuelle		°C			
Autres fonctions	Fonction actuelle			Fête	Aucun	
Installation						
Type de régulation	Valeur actuelle			Tout/rien, Modulant	Tout/rien	
Inertie du réseau ¹⁾	-5	+5		1	0	
Accès technicien → Changer le code d'accès →						
1) Apparaît uniquement si le type de régulation est réglé sur Modulant .						

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglage usine	Réglage
	min.	max.				
Nouveau code d'accès	000	999		1	000	
1) Apparaît uniquement si le type de régulation est réglé sur Modulant .						

8 Fonctions de commande et d'affichage

8 Fonctions de commande et d'affichage

L'indication de chemin d'accès au début de la description d'une fonction signale comment accéder à cette fonction au sein de la structure des menus.

Les mentions entre crochets indiquent le niveau où se trouve la fonction.

La touche de sélection gauche **Menu** et l'élément de liste **Accès technicien** vous permettent de régler les fonctions de commande et d'affichage.

8.1 Configuration de l'installation, installation

8.1.1 Relevé de la version logicielle

Menu → **Accès technicien** → **Configuration de l'installation [Installation ----]** → **Modules additionnels**

- Cette fonction vous permet de relever la version du logiciel de l'écran.

8.1.2 Réglage du type de régulation

Menu → **Accès technicien** → **Configuration de l'installation [Installation ----]** → **Type de régulation**

- Cette fonction vous permet de régler le type de régulation de la température ambiante :

- « Tout/rien » renvoie à une régulation de type marche/arrêt.
- « Modulant » correspond à une régulation modulable.

8.1.3 Réglage de l'inertie du réseau

Menu → **Accès technicien** → **Configuration de l'installation [Installation ----]** → **Inertie du réseau**

- Cette fonction vous permet d'adapter de façon optimale le comportement de commutation du régulateur à la taille de la pièce ou à la dimension des radiateurs :
- Valeurs positives : comportement de commutation à action retardée du régulateur
- Valeurs négatives : comportement de commutation plus rapide du régulateur

Si vous avez réglé la fonction **Type de régulation** sur **Modulant**, et uniquement dans ce cas, vous disposez de la fonction **Inertie du réseau**.

8.2 Configuration de l'installation, circuit de chauffage

8.2.1 Visualisation de la fin de la plage horaire actuelle

Menu → **Accès technicien** → **Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----]** → **AUTO jusqu'à**

- Cette fonction vous permet de définir si le **mode Automatique** doit être activé pour une plage horaire donnée, mais aussi de spécifier sa durée. Pour cela, le régulateur doit être en **mode Automatique**. L'indication s'effectue en h:min.

8.2.2 Réglage de la température de confort

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Température de confort

- Cette fonction vous permet de régler la température de confort désirée pour le circuit de chauffage.

8.2.3 Réglage de la température réduite

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Température de réduit

- Cette fonction vous permet de régler la température réduite désirée pour le circuit de chauffage.

La température réduite est la température à laquelle le chauffage doit être abaissé lorsque les besoins en chaleur sont faibles (p. ex. la nuit).

8.2.4 Visualisation de la température d'eau désirée

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Temp. d'eau désirée

- Cette fonction vous permet de relever la température d'eau désirée pour le circuit de chauffage.

8.2.5 Visualisation de l'état des modes de fonctionnement spéciaux

Menu → Accès technicien → Configuration de l'installation [CIRCUIT 1 ----] → Autres fonctions

- Cette fonction vous permet de savoir si un mode spécial (autres fonctions) comme **Fête**, etc. est actuellement activé pour un circuit de chauffage.

8.3 Modification du code pour l'accès technicien

Menu → Accès technicien → Changer le code d'accès

- Cette fonction vous permet de modifier le code d'accès au niveau de commande **Accès technicien**.

Si le code n'est plus disponible, vous devez réinitialiser le régulateur (retour aux réglages d'usine) afin d'accéder de nouveau au niveau réservé à l'installateur.

9 Dépannage

9 Dépannage

9.1 Défauts

Défaut	Cause	Élimination des défauts
Écran sombre	Erreur de l'appareil	<ul style="list-style-type: none">– Coupure de secteur au niveau de la chaudière– Contrôler l'alimentation électrique de la chaudière
Pas de modification de l'affichage en agissant sur le sélecteur	Erreur de l'appareil	<ul style="list-style-type: none">– Coupure de secteur au niveau de la chaudière
Pas de modification de l'affichage en agissant sur les touches de sélection	Erreur de l'appareil	<ul style="list-style-type: none">– Coupure de secteur au niveau de la chaudière

10 Mise hors fonctionnement

10.1 Remplacement du régulateur

1. Si vous devez remplacer le régulateur, mettez l'installation de chauffage hors fonctionnement.
2. Suivez les instructions de mise hors fonctionnement figurant dans la notice de l'appareil de chauffage.
3. Coupez l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage.
4. Déconnectez l'appareil de chauffage du secteur en débranchant la prise ou par l'intermédiaire d'un dispositif de séparation avec un intervalle de coupure d'au moins 3 mm.
5. Sécurisez l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage pour empêcher toute remise en service.
6. Vérifiez que l'appareil de chauffage est bien hors tension.

10.1.1 Retrait du régulateur hors du mur

1. Introduisez le tournevis dans la fente du socle mural .
2. Retirez avec précaution le régulateur du socle mural .
3. Débranchez le câble 7-8-9 de la réglette à broches du régulateur et du bornier de l'appareil de chauffage.
4. Dévissez le socle mural du mur.

10.2 Recyclage et mise au rebut

Le régulateur et son emballage de transport sont composés principalement de matériaux recyclables.

Appareil



Si votre appareil Vaillant porte ce symbole, cela signifie qu'il ne pourra pas être jeté avec les déchets ménagers lorsqu'il sera devenu inutilisable.

- Dans ce cas, vous devez faire en sorte que votre appareil Vaillant et ses éventuels accessoires soient déposés dans un point de collecte adapté lorsqu'ils seront devenus inutilisables.

Cet appareil Vaillant relève de la législation relative à la mise en circulation, à la reprise et à la mise au rebut des appareils électriques et électroniques dans le respect de l'environnement (législation relative aux appareils électriques et électroniques). À ce titre, il doit pouvoir être déposé gratuitement dans un point de collecte mis à disposition par la commune.

Emballage

La mise au rebut de l'emballage de transport est prise en charge par la société d'installation qui a installé l'appareil.

11 Service après-vente

11 Service après-vente

Pour: Suisse

Vaillant Sàrl
Rte du Bugnon 43
CH-1752 Villars-sur-Glâne

Suisse

Service après-vente tél.: +41 26 409 72-17

Service après-vente tél: +41 26 409 72-19

Pour: Belgique

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos

Belgique

Service après-vente: +32 2 334 93 52

0020131928_01

VAILLANT GROUP FRANCE

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso

F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex

Téléphone +33 1 49 74 11 11 ■ Fax +33 1 48 76 89 32

Assistance technique +33 826 27 03 03 (0,15 EUR TTC/min) ■ Ligne Particuliers +33 9 74 75 74 75 (0,022 EUR TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)

www.vaillant.fr

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. +32 2 334 93 00 ■ Fax +32 2 334 93 19

Kundendienst +32 2 334 93 52 ■ Service après-vente +32 2 334 93 52

Klantendienst +32 2 334 93 52

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

Vaillant Sàrl

Rte du Bugnon 43 ■ CH-1752 Villars-sur-Glâne

Tél. +41 26 409 72-10 ■ Fax +41 26 409 72-14

Service après-vente tél. +41 26 409 72-17 ■ Service après-vente fax +41 26 409 72-19

romandie@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

